

Monsieur Antonio Tajani
Parlement européen
Rue Wiertz 60 / Wiertzstraat 60
1047 Bruxelles / Brussel
Belgique

Paris, le 18 juillet 2018

N/réf : 929/PRES/PJ/JLG
Objet : Situation de la société civile nigérienne

Monsieur le Président,

Coordination SUD - coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale, le FIP - Forum International des Plateformes nationales d'ONG, et le REPAOC - Réseau des Plates-Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre, souhaitent attirer l'attention de l'Union européenne sur la situation critique de la société civile au Niger et les atteintes régulières à la liberté d'expression et plus largement aux droits humains qui sont commises dans ce pays.

De nombreux acteurs de la société civile nigérienne, des défenseurs des droits humains, des syndicalistes, des responsables associatifs, ont en effet été arrêtés abusivement ces derniers temps et certains font actuellement l'objet de condamnations à des peines de prison, ceci du simple fait de leur engagement auprès des citoyens nigériens et notamment des populations les plus vulnérables, à travers des actions en faveur des droits humains et du développement du pays.

Plus largement, des mesures répressives contre la liberté d'expression sont de plus en plus appliquées par l'Etat nigérien : des manifestations sont interdites comme ce fut le cas pour les manifestations des 25 mars et 15 avril 2018 concernant la Loi de finance 2018, d'autres sont réprimées violemment par les forces de l'ordre telle celle menée par les étudiants en avril 2017 suite à la suspension du versement des bourses d'étudiant et la définition de nouvelles limites d'âge pour des prestations sociales, ceci avec pour conséquence la mort d'un jeune et une centaine de blessés.

Devant ces différents constats, nous vous demandons, dans le cadre de votre déplacement au Niger et des accords de coopération avec ce pays, de rappeler les valeurs de l'Union européenne en termes de défense des droits humains et notamment de la liberté d'expression. Il est en effet nécessaire d'insister sur le fait que la stabilité et la paix au Sahel ne peuvent être atteintes que par la promotion du dialogue social et du dialogue civil ainsi que par l'investissement dans la démocratie. Pour cela, il est donc indispensable que les enjeux de défense et de promotion de la société civile du Niger soient abordés de manière prioritaire dans le dialogue avec le gouvernement nigérien avant ceux de sécurité, de migration et d'investissements, afin d'encourager un environnement plus favorable aux organisations de la société civile nigérienne.

Comptant vivement sur votre intervention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

Philippe Jahshan
Président de Coordination SUD

Magda Toma
Directrice du FIP

Aho Tete Benissan
Coordinateur du REPAOC



Copie à Raul Mateus Paula - chef de délégation, Ambassadeur de l'Union européenne, au Niger